

## **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 23 avril 2024**

**Paris, le 3 avril 2024** - Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 avril à 10 heures aux Salons des Arts et Métiers, 9bis, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 18 mars 2024 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 8 avril 2024 et dans un journal d'annonces légales le 8 avril 2024.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société ([www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)).

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription en compte dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.

\* \* \* \* \*

### **A propos d'Altamir**

Altamir est une société cotée de Private Equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont l'ANR s'élève à 1,3 Mds€. Son objectif est d'offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs essentiellement non cotés.

La politique d'investissement d'Altamir consiste à investir principalement au travers et avec les fonds gérés ou conseillés par Seven2 et Apax, deux leaders du Private Equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.

Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation de Seven2 et Apax (Tech & Telco, Consumer, Santé, Services) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe continentale et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : [www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)

### **Contact**

**Claire Peyssard Moses**

Tél. : +33 6 34 32 38 97. E-mail : [investors@altamir.fr](mailto:investors@altamir.fr)